



PROGRAMME ANGLAIS IMMOBILIER

OBJECTIF :

Maîtriser le vocabulaire spécifique, les expressions et les tournures de phrases inhérents aux métiers de l'immobilier, principalement à l'oral.

PUBLIC VISE :

Tout professionnel de l'immobilier nécessitant l'anglais dans son travail.

PRE-REQUIS :

Niveau intermédiaire dans la langue concernée. *[niveau A2-B1 du Cadre Européen Commun de Référence]*

CONTENU :

Au cours de ce module, le stagiaire apprendra à :

- Accueillir un client dans l'entreprise
- Accueillir un client au téléphone
- Présenter sa société, son activité
- Prendre un message téléphonique
- Prendre en compte le bien du vendeur [caractéristiques, prix, délais...]
- Prendre en compte les attentes de l'acheteur [idem]
- Proposer une visite, expliquer ce qu'est un bon de visite
- Effectuer la visite d'un bien et le présenter
- Présenter le bien et ses atouts
- Faire et transmettre une proposition de prix
- Faire patienter
- Accepter ou refuser poliment
- S'excuser
- Insister, argumenter
- Négocier, argumenter
- Exprimer l'obligation
- Utiliser différents registres de langage en fonction de l'interlocuteur et de la situation

Ce programme est donné à titre indicatif pour un module de 50 h et pourra être adapté en fonction du niveau et des besoins du stagiaire.

METHODE PEDAGOGIQUE

Les cours auront lieu en cours particuliers, sur site ou en visio.

Notre méthode est totalement axée sur l'apprenant. Chaque programme sera adapté en fonction du stagiaire, de son niveau, son âge, sa langue et culture d'origine, sa motivation, ses objectifs et ses besoins.

La pratique de la langue dans une optique de communication est la priorité. Elle devient rapidement possible par des mises en situation orales et écrites et par l'acquisition progressive du vocabulaire et des structures de la langue adaptées au niveau et aux besoins du stagiaire.

Les outils pédagogiques utilisés sont variés et sont adaptés en fonction du public : jeux de rôle oraux et/ou écrits [par exemple pour le téléphone, les conférences, les entretiens...], débats, articles de presse [générale ou technique], exercices oraux et écrits, CD, jeux...



Nos supports de cours sont généralement des photocopies nous permettant de varier et d'adapter totalement les supports en fonction du niveau et de la progression des stagiaires.

EVALUATION

Les connaissances seront contrôlées en cours de formation par des exercices oraux et écrits permettant de valider leur acquisition. Ils varieront en fonction des objectifs de la formation.

D'une manière générale, les compétences des stagiaires sont évaluées en fin de stage selon le CECR [Cadre Européen Commun de Référence, voir descriptif en annexe], attribuant non pas une « note » globale, mais une évaluation nuancée par domaine de compétence [compréhension orale, expression orale, compréhension écrite, expression écrite]. Ce modèle européen permet également de motiver davantage les apprenants qui peuvent apprécier leur progression dans chaque domaine, plus valorisant qu'une « note » moyenne sur tous les domaines.

En l'absence de sanction officielle et extérieure à la formation, une attestation, précisant notamment la nature, les acquis et la durée de la session, sera remise au bénéficiaire à l'issue de la prestation.

FORMATEURS

Tous nos formateurs sont de langue maternelle ou parfaitement bilingues, expérimentés et spécialisés dans la formation pour adultes.